

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Suisse	Fr.	1.83	1.50	8	—
Etranger		8.20	9	16	30

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.

Compte de chèque postal 111.51.

O. 1. X.

Le pavillon dans les vies
Son, Genève. — Des
saints, doux, gracieux, qui
vive, la beauté du prin-
cipes de septembre et
conseil avec les états

Nouvelles du jour

Symptômes de concessions russes à Brest-Litovsk.

Prochaine arrestation du roi de Roumanie par les maximalistes.

A Brest-Litovsk, avant-hier, la question des nationalités et celle de l'évacuation des territoires russes par les Impériaux ont fait l'objet d'un nouvel échange de tirs.

Sur une question de Trotsky, les plénipotentiaires impériaux se sont déclarés prêts à admettre aux pourparlers des représentants des pays occupés, à la condition que leur présence signifie la reconnaissance de l'indépendance des nations en cause. Mais Trotsky n'a pas voulu admettre cette conséquence ; il prétend toujours que rien n'est fait en ce qui concerne l'autonomie de ces peuples et qu'il faut un plébiscite, après évacuation totale des territoires.

Or, c'est à quoi les Impériaux déclarent impossible de consentir, tant que la paix générale ne sera pas signée. Ils réduiront au minimum les forces occupantes et s'engagent à ne s'immiscer en rien dans le référendum ; mais il ne faut pas leur demander de se désarmer complètement du côté russe, tant que la guerre continuera sur les autres fronts.

Trotzky n'a pas fait de réponse définitive à ces propositions ; mais on a le sentiment qu'il est, sur la voie d'une concession au point de vue austro-allemand,

L'officieux *Fremdenblatt* de Vienne vient de se livrer à une magistrale exécution du prince de Bülow, ex-chancelier allemand, négociateur de l'arrangement austro-italien qui devait, espérant-on, conjurer la défection du Quirinal.

A chaque crise qui secoue la machine gouvernementale allemande, le nom de M. de Bülow revient sur le tapis, comme celui du maître probable de demain. Le prince est l'homme des panzermannes ; mais il est, à un degré non moindre, la bête noire de tout ce que l'Allemagne compte d'esprits larges, répugnant au machiavélisme gouvernemental et désireux d'un rapprochement européen. Il était inévitable qu'on parlât de nouveau de M. de Bülow à propos des frictions actuelles. On a dit qu'il avait été, lui aussi, appelé en consultation par l'empereur. Les journaux chauvins, qui vont vite en besogne, ont relaté toutes sortes de rumeurs qui couraient sur des changements probables de personnes dans les hautes postes : l'épée de Damoclès était suspendue sur la tête du chancelier, du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, du chef du cabinet civil de l'empereur et d'autres encore. L'heure de M. de Bülow allait peut-être enfin sonner.

C'est toute cette campagne qui a déterminé l'intervention de Vienne. Le *Fremdenblatt* n'a pas mis des gants pour s'exprimer sur les projets caressés par les chauvins allemands. Il a justifié son ingérence dans le débat en disant que les questions qu'on agitait à Berlin n'intéressaient pas l'Allemagne seule. Les deux monarchies sont unies comme des frères siamois. Cela étant, continue le *Fremdenblatt*, à nous devons dire clairement et clairement que, pour nous, Autrichiens, entre Kühlmann et Bülow, il n'y a pas de comparaison possible. Kühlmann jouit de notre pleine et entière confiance ; non seulement de la confiance du gouvernement austro-hongrois, mais de la confiance des peuples de la monarchie, qui lui compléte comme un grand miroir d'avoir inflexiblement suivi une politique qui tend à la prompte conclusion d'une paix honorable. Bülow n'a pas notre confiance. Nous ne voulons pas raviver d'anciennes blessures (allusion, sans doute, aux connivences de Bülow avec le mouvement prussophile et antidynastique de certains partis autrichiens) ; nous ne rappelons pas non plus l'épisode des négociations avec l'Italie ; mais l'Autriche ne peut pas oublier cet épisode et, dans tous les milieux de la monarchie, on a le sentiment que Bülow, en offrant alors à l'Italie des territoires austro-hongrois, n'a pas été un ami fidèle. Qu'on ne dise donc pas, en Allemagne, que Bülow trouverait bon accueil chez nous ; nous

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Il invita les chefs d'Etat à un échange d'idées sur les conditions de la paix. Bénoît XV fut alors en butte à de nombreuses critiques, même de la part du président des Etats-Unis, auquel l'*Observateur* est heureux aujourd'hui d'appliquer l'adage antique *sapiens est major parsimonia*. La paix proposée alors par le Pape fut qualifiée par quelques-uns de paix allemande. Aujourd'hui, on pourrait tout aussi bien l'appeler une paix anglaise ou américaine.

L'organe du Vatican constate que le message du président Wilson complète les déclarations de M. Lloyd-George et confirme les conditions de paix proposées par le Pape, en ce sens qu'il proclame la liberté des mers, ce dont le premier ministre anglais n'avait pas parlé.

En outre, fait encore remarquer l'*Observateur*, le président Wilson a renoncé à l'idée de se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne ; il n'entend « lui suggérer aucun changement et aucune modification de ses institutions politiques ».

Voilà qui favorisera beaucoup la cause de la paix, conclut l'*Observateur*, en éliminant toute idée d'ingérence d'un Etat dans un autre.

Politique lucernoise

Il y aura bataille, dimanche, à Lucerne, pour l'élection d'un conseiller communal. Il s'agit de remplacer, dans le petit conseil de la ville, le directeur des écoles, M. Duckour, décédé.

Comme M. Duckour était radical, vieux-catholique et franc-maçon, son parti revendique aussitôt sa succession et oppose la candidature de M. le Dr Zimmerli.

Les socialistes, encouragés par leur récent succès aux élections fédérales, présentèrent à leur tour un candidat : le député Weibel.

Et voici que les conservateurs viennent de décider d'entrer dans la race, avec le nom de M. le Dr Bübler, ancien président central des Étudiants suisses.

C'est mardi soir, dans une belle assemblée de 300 délégués, présidée par M. le conseiller d'Etat Wettber, que nos amis conservateurs eurent pris cette décision.

Après un discours programme de M. Bübler lui-même et une discussion dans laquelle intervint notamment Mgr Meyenberg, la candidature conservatrice fut acclamée à main levée.

Le *Vaterland* justifie cette résolution par une raison de tactique, mais surtout par des raisons de principe. Dans les dernières élections partielles, à Lucerne-Ville, le parti conservateur avait décidé l'abstention. Mais, depuis deux ou trois ans, l'échiquier des partis s'est considérablement modifié à Lucerne. Aux élections de 1914, qui furent très chaudes, le scrutin donna 3941 voix libérales, 1724 conservatrices et 1139 socialistes. Le 3 novembre 1917, au scrutin de bâtonnage pour un conseiller national, le candidat radical ne tribuna 2656 voix, tandis que son adversaire socialiste était tribuna 3606 suffrages.

Les conservateurs, qui avaient proclamé l'abstention, étaient pour la plupart restés à la maison ; un certain nombre cependant, surtout parmi les chrétiens sociaux, avaient voté avec les socialistes.

Le même fait pouvait se renouveler pour l'élection communale de dimanche. Il importait donc d'aviser, d'autant plus que ni le candidat de la gauche, ni celui de l'extrême gauche ne possèdent les qualités que les catholiques sont en droit d'attendre d'un directeur des écoles publiques. M. le Dr Zimmerli est protestant, et il passe pour l'un des politiciens les plus combattifs du parti radical. Le député Weibel est aussi une vedette du parti socialiste, et des « canardiers » lui font un titre de gloire d'avoir couvert de sa protection la fameuse jeunesse antinationaliste des Münzenberg et Cie.

On conçoit que les catholiques de Lucerne ne puissent s'accommoder de ces hommes pour prêcher à l'éducation de leurs enfants. Pour l'école : c'est le mot de ralliement de leurs troupes avant la bataille. Puissent tous les électeurs éclairés entendre cet appel et faire triompher dimanche la candidature de M. le Dr Bübler !

NOS MAXIMALISTES

La jeunesse socialiste de Zurich, ce parti socialiste de la ville et le groupe italien de Zurich ont voté une résolution, protestant contre l'arrestation d'un rédacteur allemand Minzberg, président des Jeunes socialistes suisses, et invitant le Conseil fédéral à rappeler son arrêté.

L'assemblée a été des plus agitées. Quelques orateurs ont reproché aux chefs socialistes de les avoir abandonnés lors des troubles provoqués par Dethwyler et co. M. Nobis, rédacteur du *Volkstricht*, qui est pourtant de l'or-

trème-gauche, n'a pu parler qu'au milieu d'interruptions répétées.

Mme Grimaud a essayé d'« apaiser » les esprits, en exprimant le vœu que, au moment où tous les socialistes suisses souhaitent imiter l'exemple des maximalistes russes !

* * *

Une affaire qui est connexion avec les derniers troubles de Zurich va occuper ces jours-ci. Le tribunal territorial de la 5^e division. Il s'agit d'incitations à la rébellion dont se sont rendus coupables les rédacteurs : l'imprimeur et les distributeurs d'une feuille volante intitulée *Soldats suisses* ! qui fut répandue, les 18 et 19 novembre, parmi les fusiliers du bataillon 61, l'une des unités mises sur pied pour le débarquement de Soudan. Cet imprimeur invitait des soldats à refuser l'obéissance à leurs supérieurs.

Les inculpés sont un instituteur du nom de Acklin, 1^{er} lieutenant au bataillon 60, sa femme, l'imprimeur Heuberger, une étudiante russe et trois jeunes gens du pays.

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue St-Pierre

Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20	ou
L'Etranger	25	son espace.
Réclames	50	

M. V. Z.

L'archidiacre Eugène

Vienne, 17 janvier.

(P. T. S.) — L'archidiacre Eugène, commandant en chef du front sud-ouest, a donné sa démission. On prétend que cette décision n'est pas due à des motifs d'ordre militaire.

La prochaine offensive allemande

Paris, 17 janvier.

Une note Havaï dit que des corps de cavalerie allemands, appuyés par d'imposantes préparations d'artillerie se sont répétées ces derniers temps sur le front du Verdun. Acculés au contraire par les grenadiers français, qui ont engagé le combat corps à corps dans la neige, ces tentatives ont échoué complètement. L'ennemi a été rejeté dans ses lignes à coups de grenades ou de baïonnettes, en faisant de nombreux cadavres devant les file de fer.

En prévision de la considérable offensive allemande, que les succès militaires des panspermatisques à Bapaume rendent plus que jamais probable, les travaux défensifs sur ce front, sous l'énergie impulsion de général Pétain, s'intensifient jour après jour.

Des mesures très satisfaisantes ont également été réalisées sur le front anglois.

Les derniers renseignements permettent de constater que les Allemands pourront aligner environ deux millions et demi de combattants en Belgique et en France, chiffre qui ne donne pas la supériorité numérique suffisante pour la réussite.

La conférence des Alliés à Paris

Rome, 17 janvier.

P. T. S. — Selon les bruits qui courrent à Montecitorio, la conférence des Alliés à Paris s'ouvrira le 21 janvier. On croit qu'elle durera 3 ou 4 jours. La date n'a pas encore été annoncée officiellement. A Rome, des conférences préparatoires ont déjà commencé dans les cercles diplomatiques.

Arrestations aux Etats-Unis

Washington, 15 janvier.

Le lieutenant Sporman, de la marine marchande, vient d'être arrêté au camp d'aviation de Newport News, au moment où il cherchait à mettre de feu à un dépôt d'explosifs.

Des perquisitions faites à son appartement de Baltimore ont révélé ses relations suivies avec Bernstorff, Boy Ed et von Papen, et ont amené l'arrestation immédiate de huit autres personnes, dont trois Américains, une femme et un avocat fort connu à Baltimore.

Les autorités interdisent la publication d'autres détails, mais on peut assurer que les documents saisis sont de la plus grande importance.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audience pontificale

Le Saint-Père a reçu, hier, en audience, le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, et le Procureur général des Capucins, le Père Joseph-Antoine de Saint-Jean en Perseigne.

Le Procureur général des Frères Pères

Le Vicaire général de l'Ordre des Frères Pères, le Père Lohu, vient de nommer procureur général du même Ordre, le Père Philippe Caterini.

Le P. Caterini est né à Osimo (Marches, près de Loreto), le 10 janvier 1881. Il prononça ses vœux le 21 novembre 1897, et continua ses études, dans le collège-université de Saint-Thomas d'Aquin, à Rome, par le doctorat en droit canon.

En 1910, il devint prieur du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, d'où, en 1914, il fut appelé à Rome comme prieur du couvent de la Mineure.

Dans l'épiscopat irlandais

Le Pape a nommé évêque de Fermes (Irlande), l'abbé Guillaume Codd, curé de Blackwater, dans le troisième diocèse.

Le diocèse de Fermes, dans le comté de Dublin, est très ancien. Il a été fondé vers 633 et a une population d'environ 110,000 catholiques, répartis en quarante et une paroisses.

Nécrologie

M. Francis Chevassu

On annonce, de Paris, la mort de l'homme de lettres Francis Chevassu. Il était à peine âgé de cinquante-six ans. Son premier livre, daté de 1901 : *Parisiens, portraits d'aujourd'hui*, Céleste des figures bissières avec un air de sarcasme du style, et dessinées d'un crayon dont le pointe était quelquefois piquante. Ses *Grands entretiens*, publiés en 1902, sous le pseudonyme patoisier de Basouge, avec des illustrations hors texte de l'oraior Guillaume, Hippolyte, Legrand, Steinlen, Willette, présentent d'un état d'esprit ou la plume narquoise indépendante se mêlait à une sorte de pessimisme courant. Ce dernier décalé démontre en effet de nombreux sarcasmes sans rien publier en littérature. En 1904, il fit paraître *Vivaces*. Puis, il fit sortir de la critique dramatique. Il accepta ensuite d'écrire, une fois par semaine, au Figaro, et à *La Patrie*.

d'un effet doux, ne
La bouteille pour la
fraise, & à Génevres.

s de meubles
fabrique de meubles, aîn
Fribourg.

d'un effet doux, ne
La bouteille pour la
fraise, & à Génevres.

Les événements de Russie

Ante de la Constituante

M. Ludovic Naudier, correspondant du *Temps* à Pétrrogard, télegraphie à ce journal, le 14 janvier :

L'ouverture de la Constituante, qui paraissait imminent, redévenait extrêmement problématique. 518 résultats sont maintenant connus, dont 274 socialistes révolutionnaires, 160 bolcheviks, 41 ukrainiens, 13 cadets et 19 nationalistes hétérogènes. Il paraît assuré que le quorum de 400 membres présents à Pétrrogard sera atteint pour le 18 janvier ; mais les membres du groupe social-révolutionnaire refusent d'aller s'inscrire chez le commissaire commandant le palais de Tauride, et les bolcheviks maintiennent que, sans inscriptions préalables, l'ouverture n'aura point lieu. Le président des socialistes révolutionnaires de gauche calcule que la Constituante complète comprendra 200 bolcheviks, 280 socialistes révolutionnaires de gauche, plus environ 80 membres de diverses fractions, comme les ukrainiens, qui voteraient avec les révolutionnaires de gauche.

Ainsi, la moitié de la Constituante formerait le bloc maximaliste. Le même président explique comment la majorité des ukrainiens voteraient avec les révolutionnaires de gauche, donc avec les bolcheviks ; mais il est prémaîtrisé d'analyser les éléments de la Constituante, puisque nous ignorons quand elle sera réunie, et même si elle le sera jamais.

Les socialistes révolutionnaires de droite proclament que, coûte que coûte et à tout risque, ils ouvriront l'Assemblée le 18, sinon dans le palais de Tauride, alors dans un autre local, voire même dans une autre ville que Pétrrogard. Ils menacent, pour défendre l'Assemblée constituante, de déclencher la guerre civile, non plus seulement entre le nord et le sud, mais à l'intérieur même de la Grande-Russie.

Parallèlement à ces soudées luttes, se prépare une assemblée générale des Soviets de 2000 délégués ouvriers, soldats et paysans, qui vont être réunis. On n'assure qu'il ne faudrait pas s'étonner si ce Soviet des Soviets se substitue purement et simplement à la Constituante. La situation générale conserve donc toutes ses modalités déconcertantes.

Les maximalistes et l'armée

On manda de Pétrrogard, le 15 janvier, que les commissaires du peuple s'efforcent de mettre sur pied une garde nationale socialiste, formée de volontaires, et qui serait soumise à une discipline révolutionnaire.

D'autre part, une dépêche de Washington, de la même date, annonce que le gouvernement des Etats-Unis communiquera officiellement une information de Pétrrogard, aux termes de laquelle tous les officiers démolisés après la chute de Kerensky ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement leur corps. C'est ainsi que la mission militaire russe, composée de cent officiers expérimentés, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, s'occupe de préparer son départ.

La terreur maximaliste

Les journaux allemands reproduisent une information de Helsingfors au *Svenska Dagbladet*, de Stockholm, d'après laquelle le gouvernement maximaliste prépare une liste de proscriptions, les prisons de Pétrrogard et des autres villes au pouvoir des maximalistes étant pleines et cette situation menacant de provoquer des troubles populaires. M. Millokoel, Kerensky, Chingareff, Gots et Tchernoff figurent sur la liste de proscription.

Les journaux sans annonces

L'application du décret qui interdit à tous les journaux russes d'accepter des réclames ou des annonces devait créer une situation privilégiée pour les organes officiels et officieux des commissaires du peuple, car les maximalistes avaient décidé, après coup, que l'interdiction des annonces était une mesure « fiscale socialiste », qui ne devait, en aucun cas, porter préjudice à leurs propres journaux, ni tirer la source de leurs revenus. La presse libérale, le *Dienst* en tête, déclara qu'elle accepterait désormais les annonces gratis. La situation en est là, mais on

peut être persuadé que, sous peu, les maximalistes répondront par un tour à leur manière.

Déplacement de troupes

(A. P. R.) — D'après des informations parvenues aux représentants allemands, en Russie, le transfert des troupes du front russe-chinois contre le front angle-français continue. Toute l'armée roumaine a été débarquée du port de Varna. Le porte-déportation de Varsovie a été transféré en France. Chaque jour arrivent à Zoboz des douzaines de prisonniers de guerre capturés évidemment de Russie. Entre Turin et Skoda, les Autrichiens franchissent, sans être arrêtés, les lignes russes.

Kalédonie

(A. P. R.) — Sloudenetzki, le commandant en chef des troupes maximalistes engagées contre la Russie, télégraphie au commandant de place de Moscou que Kalédonie avance dans la direction de Kharkov et de Voronej et qu'il s'est emparé des transports de blé et de charbon destinés à Pétrrogard et Moscou.

A l'ambassade d'Italie

Pétrrogard, 17 janvier. (Havas.) — Dans la nuit du 14 janvier, un groupe d'une trentaine de soldats ont fait irruption à l'ambassade d'Italie. Ils ont pillé la cave et bousculé les domestiques qui ont opposé de la résistance. Les autorités maximalistes, avisées télégraphiquement, ont envoyé des gardes rouges qui ont mis en fuite les pillards. Durant l'attaque de fusillade, une vingtaine de pillards ont été arrêtés ; 3 ont été tués et 15, blessés.

A Odessa

Pétrrogard, 17 janvier. (Havas.) — On manda de Pétrrogard à l'agence Reuter, le 17 :

Les journaux du soir annoncent qu'une véritable bataille est engagée dans les rues d'Odessa entre les troupes de l'Ukraine et des maximalistes. Les ukrainiens tiennent le théâtre et le bâtiment de la Rade. La fusillade s'est étendue sur la ville entière. Chez la garde-rouge, il y a eu un blessé mortellement. Le capitaine Sinoe et d'autres bâtiments sont entrés dans le port et ont ouvert le feu.

L'affaire Caillaux

Les dépêches du comte Bernstorff

Paris, 17 janvier.

On manda de Washington que le département d'Etat communiqua à la presse les télogrammes suivants envoyés par le comte Bernstorff à son gouvernement, le 4 janvier 1918 :

« N° 178. Buenos-Aires, télégraphie ce qui suit : Caillaux a quitté Buenos-Aires après court séjour et va directement en France, évidemment à cause de (chiffre indéchiffrable) scandale qu'il considère comme une attaque personnelle contre lui-même. Il parle d'une faute de méprise du président et du reste du gouvernement français, sauf de M. Briand.

« Il pénétra parfaitement la politique de l'Angleterre. Il ne prévoit pas la ruine complète de la France. Il voit dans la guerre d'aujourd'hui une lutte pour l'existence de la partie de l'Angleterre. Quoiqu'il ait beaucoup parlé des indiscrétions et de la politique maladroite de la Wilhelmsstrasse et professé de croire aux atrocités allemandes, il a pu modifier son orientation politique dans ses lignes essentielles.

Caillaux a fait bon accueil à mes courtoisies indirectes, mais il a insisté sur l'extrême circonspection qu'il est obligé d'avoir, parce que, dit-il, le gouvernement français le fait surveiller, même ici. Il nous met en garde contre les dièges excessifs qui lui sont décernés par nos journaux, particulièrement par la *Nouvelle Presse* libre. D'autre part, il désire que l'accord relatif à la Méditerranée et au Maroc soit criquée ouverte. Nos éléges portent atteinte à sa situation en France.

« La réception de Caillaux ici a été froide.

Son rapport relativement au Brésil ne convient pas de nouveau. A son retour en France, il habitera, pour commencer, son arrondissement électoral. Il craindra Paris et le sort de Jaurès.

Le 4 n° 202. Attaché naval à l'état-major de l'amirauté. La Havane télégraphie la dépêche

suivante de Rio de Janeiro : Le vapeur *Aracuya* a quitté Buenos-Aires le 30 janvier. Le capitaine transporta des passagers importants. Sa capture est très délicate. Caillaux est à bord. En cas de capture, Caillaux devrait discrètement être traité avec courtoisie et considération. Pouvez-vous informer nos croiseurs ? — Bernstorff.

Il fut arrêté à Rio de Janeiro le 30 janvier. Le capitaine transporta des passagers importants. Sa capture est très délicate. Caillaux est à bord. En cas de capture, Caillaux devrait discrètement être traité avec courtoisie et considération. Pouvez-vous informer nos croiseurs ? — Bernstorff.

Le conseil allemand a adressé, le 6 juillet 1917, l'avis suivant à la presse allemande :

« Pour des raisons politiques, on pris d'urgence de ne rien écrire au sujet de Caillaux, ancien premier ministre de France, et de ne mentionner son nom en aucune circonstance. »

La première journée de garde de M. Caillaux

Voici quelques précisions du Matin sur ce que fut la première journée d'incarcération de l'ancien président du Conseil.

Il était 10 h. 30 lorsque, sous la conduite de M. Priolet, commissaire de police attaché au gouvernement militaire de Paris, et sous la surveillance des inspecteurs Mercadier, Chaigneau et Carnier, l'inculpé arriva à la prison.

On pénétra brièvement dans le cabinet du directeur, M. Dalal. Quelques instants auparavant, celui-ci avait été prévenu administrativement de l'arrivée imminent de son nouveau prisonnier.

Quelque peu troublé, M. Caillaux obtint temporairement la permission de faire gréffer, pour les formalités d'inscription. Mais M. Caillaux prit la parole :

— Monsieur le directeur, je tiens, avant de quitter votre cabinet, à vous poser une question. Je suis arrêté. C'est entendu. Mais j'espére bien que vous n'ailez pas montré comme un détenus de droit commun.

— Je n'ai pas d'ordres à ce sujet, répondit M. Dalal. Je vais en prendre.

Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

Quelques instants après, ayant raccompagné l'appareil, il déclara à son prisonnier :

— Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, c'est-à-dire dans le quartier de la « haute surveillance ». Ces accessoires seront portés tout à l'heure dans votre cellule.

Le quartier de la « haute surveillance » est réservé aux prisonniers considérés comme dangereux et aussi aux détenus dits « de marque » des affaires en cours. C'est là que sont enfermés Bolo, Turmel, Duval, Landau et consorts.

Et le directeur, s'adressant à M. Priolet, ajouta :

— Vous pouvez maintenant conduire monsieur au greffe.

Derrière une table, un greffier attendait.

M. Priolet lui tendit le mandat d'arrêt, signé de M. Bouchardon. Après en avoir pris connaissance, le greffier procéda aux questions d'usage.

C'est bien vous, Caillaux, Joseph, né au Mans, le 30 mars 1863, objet de ce mandat ?

— Oui, répondit M. Caillaux.

La mission de M. Priolet et de ses inspecteurs était terminée. Ils se retirèrent. M. Joseph Caillaux était désormais l'hôte de la prison de la Santé.

Mais les formalités de l'écluse n'étaient point terminées. Il lui fallut de nouveau décliner ses noms et prénoms, date et lieu de naissance, noms de son père et de sa mère. Après quoi, le greffier lui tendit un tampon d'encre grasse et l'invita à y poser ses doigts. Comme M. Joseph Caillaux s'ignorait, le fonctionnaire expliqua :

— Qui c'est pour prendre vos empreintes digitales. Le règlement nous oblige à cette formalité.

M. Caillaux s'inclina et fit ainsi qu'il lui était donné de faire.

Il fut alors placé dans une cellule, où il fut logé dans une demi-bouteille de bordeaux ; pour son dîner, un bouillon, une pouarde au riz et une autre demi-bouteille de bordeaux. On lui observa que les détenus n'avaient droit qu'à une demi-bouteille de vin par jour et qu'il en avait déjà commandé une. Le député de Namur dut s'incliner.

L'après-midi, vers 16 heures, on le conduisit au parloir, où l'attendait son avocat, M. Demange. Le soir, après son dîner, il écrivit jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Il était près de 23 heures lorsqu'il se coucha.

Mardi matin, à 6 heures, il était debout. Et comme il se disposait à procéder à sa toilette, il aperçut un guichet de la porte d'entrée d'un des gardiens chargé de le surveiller nuit et jour. D'un geste familier, il salua le gardien :

— Bonjour, mon ami, bonjour.

Et M. Caillaux, à qui on venait de remettre une nouvelle fiche, sur laquelle étaient inscrits ses noms et prénoms, ainsi que le numéro de la cellule et la division auxquelles il allait être affecté, écrivit son nouveau nom.

Dans une salle, les gardiens Thérouanne, Gallet et Gantier procédaient à la fouille d'un certain nombre de prisonniers.

Mais, comme M. Caillaux restait au milieu de la salle, le gardien Thérouanne observa :

— Faites comme les autres... Attendez votre tour...

Cependant le gardien Gallet avait pris des mains de M. Caillaux la fiche qu'on lui avait remise au greffe et la consultait. Se disposer à inscrire sur son carton le nom du nouveau arrivant, il questionna :

— C'est vous Caillaux ?

— Oui, en effet, répondit le prisonnier. Je suis M. Joseph Caillaux.

Stupéfaits (car ils n'avaient pas été prévenus), les gardiens se regardèrent. Mais déjà ils avaient compris. Et l'un d'eux disait à l'inculpé :

— Veillez garder vos poches. C'est le règlement.

Quelque temps plus tard, on lui apportait le matelas et la couverture supplémentaires, puis une table, accessoires réservés aux seuls détenus politiques. En même temps, un des commissaires civils attachés à la prison, M. Peyrebrune, ancien quartier-maître de la marine, blessé lors d'une catastrophe maritime, s'approcha de l'ancien président du conseil.

— C'est moi, dit M. Peyrebrune, qui suis chargé de prendre les commandes des repas des prisonniers autorisés à faire venir de dehors leur nourriture... Que désirez-vous pour votre déjeuner et pour votre dîner ? M. Joseph Caillaux commanda pour son déjeuner un bouillon, deux pains, du beurre et une demi-bouteille de bordeaux ; pour son dîner, un bouillon, une pouarde au riz et une autre demi-bouteille de bordeaux. On lui observa que les détenus n'avaient droit qu'à une demi-bouteille de vin par jour et qu'il en avait déjà commandé une. Le député de Namur dut s'incliner.

L'après-midi, vers 16 heures, on le conduisit au parloir, où l'attendait son avocat, M. Demange. Le soir, après son dîner, il écrivit jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Il était près de 23 heures lorsqu'il se coucha.

Mardi matin, à 6 heures, il était debout. Et comme il se disposait à procéder à sa toilette, il aperçut un guichet de la porte d'entrée d'un des gardiens chargé de le surveiller nuit et jour. D'un geste familier, il salua le gardien :

— Bonjour, mon ami, bonjour.

Nouvelle arrestation

Paris, 17 janvier.

Le Temps dit que le publiciste italien Hanau a été arrêté dans sa maison comme suspect d'espionnage avec l'empereur. Hanau est âgé d'une cinquantaine d'années ; il avait fondé dernièrement une agence italienne de renseignements et était correspondant du journal le *Scoilo*. Hanau était très connu dans le monde des auteurs et des théâtres.

La Haute-Cour pour M. Malvy

En raison pratique, le président du Sénat français, M. Antoine Dubois, saisira ses collègues du vote de la Chambre mortuaire de M. Malvy en accusé avec l'empereur. Hanau est également une personne d'importance à Paris.

On apprend de Bingen que la Nahr a débordé sur une grande étendue. A Diersheim, une ville qui s'est rompue, le village est inondé. Les habitants ont dû se réfugier sur les toits des maisons. Ils ont été sauvés par les pompiers. La crue continue. Plusieurs autres villages sont en danger.

Les débats devant la Haute-Cour ne com-

mencent qu'après clôture de l'insinuation complémentaire qui devra être dressée de la commission déjà nommée par le Sénat, et que présidera M. Morris, ancien président du Conseil.

Un mois au moins, prévoit-on donc, avant le jugement de l'affaire Malvy, qui aura lieu dans un démontage, aux premiers jours de mars.

Gouvernement

L'empereur d'Allemagne a donné des instructions pour que son 50^e anniversaire soit célébré, le 27 janvier, de la façon la plus discrète, en raison des circonstances politiques.

Le souverain, qui, dit-on, souffre d

Confédération

Le programme de la mobilisation

Le 1^{er} octobre de la mobilisation, en moyenne de 150 officiers, pour l'armée de terre de souveraineté sera le 10 janvier, à 60 officiers par 51.000 soldats, pour la garnison de 151.000 officiers, pour les forces de 151.000 officiers. Ce nombre entier a reçu la charge de plus élevé de responsabilité. La mobilisation sera mise sur la base du 100%.

Le résultat est que plus solennellement et plus hautement qu'auparavant.

La Suisse et la guerre

Démenti

Le bureau de presse de l'Etat-major dément la nouvelle qui bâtit de l'armée un officier suisse ayant été appris par les combattants suisses sur l'Alpe di Bola.

Cette nouvelle est inexacte.

La vie économique

Le revitalisement du pays

Le Conseil fédéral a pris un arrêté visant à augmenter la production des denrées alimentaires. Dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, il expose les buts de cet arrêté, qui sont d'utiliser tous les moyens et toutes les forces du pays pour la production des denrées alimentaires.

Pour obtenir une collaboration étroite entre la Confédération et les autorités cantonales et communales, l'arrêté prévoit la création de centrales cantonales pour l'augmentation de la production agricole. Les chefs de ces offices seront convaincus, prochainement à une conférence, pour discuter les mesures à prendre. Les communes éreront également des organisations rationnelles. Le où les autorités municipales ne garantissent pas l'application des ordonnances, on crée des commissions spéciales.

La circulaire fait appel au peuple suisse, pour qu'il mette à la disposition des autorités toutes ses forces et toute sa bonne volonté, afin d'assurer le ravitailllement, notamment pour l'hiver prochain.

Les dispositions principales de l'arrêté du Conseil fédéral prévoient l'obligation, pour les propriétaires et les fermiers de terres cultivées, de planter la même quantité au moins de pommes de terre, carottes, légumes de toutes sortes, qu'indique l'inventaire du 7 au 11 juillet 1917.

Les propriétaires de chevaux de bataille devront pour leur propre culture, aux besoins de leurs bœufs, en avoine et autres fourrages.

Les cantons sont autorisés à étendre la culture de tous les légumes et produits de la campagne. Les particuliers et les exploitations industrielles de toute sorte, les syndicats, associations et établissements publics et les communes peuvent être tenus de subir par leurs propres moyens aux besoins d'alimentation de leurs ouvriers et de fourragement pour les bestiaux.

Les jardins et les emplacements de sports ou de jeu, les campagnes particulières et pittoresques devront être utilisés pour la culture des pommes de terre et des légumes.

Les gouvernements cantonaux sont autorisés à prendre à bail des terrains cultivables et à les mettre à la disposition des familles disposées à cultiver les régions nécessaires à leurs besoins, contre indemnité. La même obligation est imposée aux exploitations industrielles va-t-à-si de leurs ouvriers.

Pour les travaux agricoles, pour la restauration des routes et les travaux d'amélioration du terrain, les gouvernements pourront avoir recours à toutes les personnes aptes à ces travaux et l'obliger les habitants à se soustraire mutuellement. Le Département militaire pourra également mettre au service de l'agriculture des sans-travail, des déshabitués et des ex-fractionnaires et le service auxiliaire de l'agriculture.

Le Département de l'économie publique est autorisé à prendre des mesures pour assurer la fourrure et la répartition de semences, d'engrangement et d'autres produits agricoles. Les gouvernements cantonaux pourront bloquer des prescriptions contre les étrangers, notamment les chiens de luxe.

Les dispositions pénales prévoient, pour les contrevenants, des aménagements jusqu'à 20.000 fr. et l'emprisonnement jusqu'à trois mois.

Contre le monopole du blé en Allemagne

(P. T. S.) — L'assemblée générale des commerçants allemands a adressé au Chancelier une pétition intolérable contre l'introduction d'un décret de monopole du blé après la guerre.

Le charbon

D'après la Nécropole Générale de Zurich, la Suisse vient de conclure avec l'Allemagne un arrangement suivant lors de des wagons remplis d'charbon le charbon allemand jusqu'à nos jours, avec des miniers, où il a donc été resté en souffrance, faute de moyens de transport.

La formation des alberges

Le comité romand de la Ligue suisse des femmes, adresse au Conseil fédéral une pétition lui demandant d'ordonner la fermeture des alberges à l'heure du soir dans toute la Suisse, avec faculté pour les autorités communales des villes de plus de 15.000 habitants de prolonger l'ouverture d'une heure.

Les abonnés qui prétendent ne pas recevoir de cartes de remboursement reçoivent bien leur enveloppe le rapport de leur correspondance jusqu'au 20 février au plus tard. Le dépôt peut être versé à cette date de 10 francs. Il a été moyenement une somme de 5 centimes par le dépôt.

Fribourg

Election des juges

Samedi, aura lieu le renouvellement des juges cantonaux et fédéraux.

Dans la ville de Fribourg, une liste communale a été établie ; les électeurs en trouveront des exemplaires dans les bureaux de vote.

Le siège de vote du quartier de la Neuveville est transféré au 1^{er} étage du Stad-Hôtel-Restaurant.

Conférence de l'ordre

La conférence d'Epinal a été suivie par 10 fr. à chacun des six socialistes mobilisés au nouvel arrêté, grâce à une généreuse collecte, et vers lui, sous forme commune, durant la mobilisation, une cotisation totale a été versée à la caisse du régiment de Fribourg.

Le vente de charité de la Providence

On nous prie d'inscrire :

Autant l'appel fut pressant, autant la reconnaissance fut chaleureuse. La vente de dimanche dernier réussit au delà de toute espérance. La recette brute s'élève à 5630 fr. 50.

Merci à la générosité qui a relevé les fondes les plus diverses, donnant et se donnant. Merci à tous ces éléments de succès prodigieux si aimablement telle que prélevé avec une bonne grâce bataille : dévouement, sympathies, largesse, etc., etc.

Gros et petits sous, dépenses si libéralement dimanche, constituent, entre les mains des Sœurs de charité, le capital précieux, auxiliaire de leurs œuvres de dévouement et, sans doute, aux yeux de Dieu, le capital inégalable d'une charité qui ne saurait rester sans récompense.

Cordialement, merci !

La poisson des métiers ouvriers

Jusqu'à nouvel avis, la vente de la viande qui procure aux ménages de ses métiers le carnet des associations ouvrières chrétiennes sociales de notre ville se poursuit à l'ancienne boucherie Roux, Stalder, le vendredi, de 9 à 7 heures, et le samedi, de 9 à 7 heures.

Société des retraites

Dimanche, 20 janvier, aura lieu l'assemblée annuelle de la Société des retraites fermées, précédée d'une messe, qui sera célébrée par le Grandeur Mgr Collard, évêque de Lausanne et Genève, dans la chapelle de Saint-Léger, au collège Saint-Michel, à 8 heures. Les participants sont priés de s'annoncer, sans retard, au directeur de l'Église, Grand-Sue, 42, Fribourg.

Féuilles économiques

On nous écrit :

La Libéral d'aujourd'hui annonce, en un fascicule communiqué, une conférence organisée par la Société ornithologique de notre ville, sur le châtiment et la préparation des peaux de lapins, avec démonstrations pratiques, par Mme Marchand, de Lausanne.

Arrivée de deux émissaires à son prochain, par ce temps de fourrures si à mode, entraînant une certaine porce économique pour notre pays, dans une utilisation des peaux de lapin, Mme Marchand, très experte en la matière et d'un dévouement désintéressé, appelle par la Société des dames suisses, a déjà donné des conférences sur ce sujet dans les villes de Lausanne, Neuchâtel, Genève et Vevey, où elle obtint le plus grand succès.

Des cours spéculatifs pour la confection d'objets en fourrure de lapin doivent également être tenus dans les conférences de ces villes, et c'est par certains que les participants à ces séances et ces profits de ce fourrure économique, pour conférencier de différentes façons avec des fourrures de lapin, dont le châtiment est fait par un procédé simple et à la portée de toutes et de tous, une quantité d'objets utiles du plus charmant effet.

Nous avons admis, à Lausanne, les vêtements topis, des collets, des sacs à main, des boucles d'oreilles, des étoiles, des pantoufles et même des bottes dont les étoiles fausses dans des peaux de lapin, peuvent évidemment avec celles de mouton, le plus pour la coquetterie et la séduction.

Mme Marchand tient, au centre de la halle de Lausanne, tricolore, puis prendra des cours de forme. Ces expériences ne aboutiront pas à l'atelier de trois nombreux ouvriers, car le sujet est gênant et des amis n'osent.

Nous ne pouvons qu'encourager vivement les dames et demoiselles de notre ville qui désirent être initiées à des travaux utiles, comprenant la confection d'objets de vêtements qui sont dans le domaine exclusif de l'homme féminin, d'assister, demain, samedi, à 8 heures, au 1^{er} étage de l'Atelier de l'Artillerie, à l'industrieuse conférence de Mme Marchand. L'entrée est libre.

L. Gally.

Etat civil de la ville de Fribourg

Nécessaires

15 janvier. — Louis, Jeanne, fille de Gottfried, boulanger, d'Urswil (Argovie), et de Pauline, née Purr, Planche supérieure, 267.

Elisa, Emma, fille de Frédéric, de Wahlen (Argovie), agriculteur, à Rosé, et de Rosine, née Hüni.

Décès

12 janvier. — Scharenberger, née Angeloz, veuve de Jacques, de Guin, 40 ans, rue de la Saussazaine, 32.

13 janvier. — Malton, Jules, époux de Clémence, née Moërsch, mécanicien, de nationalité belge, domicilié à Tourcoing (France), actuellement attaché à la guerre, interné à Fribourg, 36 ans.

14 janvier. — Dornier, Adèle, fille de Léonie, née à 1900, rue du Père Girard, 6.

16 janvier. — Dornier, Adèle, fille de Léonie, née à 1900, rue du Père Girard, 6.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements de Russie

La Révolution et les révoltes

Vençy, 18 janvier.

(Haus) — Les meilleurs officiels russes ont accusé avec une vive surprise l'ultimatum du Soviét des commissaires du peuple et il maintient même en doute l'authenticité de cet ultimatum, dont les allégations ne répondent aucunement à la réalité.

Les mesures de police russes ne comportent aucun acte hostile contre l'armée russe. Il s'agit tout simplement d'éviter des conflits armés sur territoire russe et d'éviter des mouvements de soldats en désertion, accompagnés généralement de pillages.

Le cas particulièrement criqué de la 40^e division est de pure invention. Lors d'après confondu les tournures, l'armée russe a pris ses réserves aux troupeaux russes.

Il est intact que les troupes russes nient être attaquées par les autorités russes.

Les officiers austro-hongrois trouvés derrière le front ont été reconduits aux avant-postes ennemis, bien que les Roumains eussent le droit de les refouler, aux termes de l'armistice.

Le roi de Roumanie sera arrêté

Londres, 18 janvier.

Agence Reuters apprise de Pétrograd, ce matin du 18 janvier :

Selon les journaux du soir, des commissaires du peuple ont ordonné l'arrestation du roi de Roumanie, qui sera arrêté à Pétrograd.

Les Uniates

Pétrograd, 18 janvier.

(Haus) — Selon le journal "L'Heure du soir", le secrétaire de la Rada a télégraphié à toutes les troupes austro-hongroises de se tenir prêtes à défendre l'indépendance de l'Ukraine et d'empêcher toutes les troupe russes de pénétrer dans l'Ukraine.

Pétrograd, 18 janvier.

(Haus) — Les commissaires du peuple ont décidé, la Rada n'ayant pas répondu à leur demande de céder tout appui direct ou indirect aux partisans de Kaledine de mettre fin aux négociations entre l'Ukraine et l'empereur russe. Ils réclament la conclusion de paix avec la Russie à Brest-Litovsk, mais aussi pas générale. Ils ont protesté contre l'attitude de général Alexander Hoffmann à Brest-Litovsk et ont déclaré que les propos de MM. Lloyd George et Wilson offrent une base pour les négociations de Brest-Litovsk.

Au nom des partis allemands bourgeois, député chrétien-social Mataja a fait une déclaration sur laquelle il importe évidemment de s'abstenir de tout ce qui pourrait gêner la position des représentants des puissances, alors dans les négociations de Brest-Litovsk.

Les partis bourgeois estiment aussi nécessaire de discuter au Parlement des négociations de Brest-Litovsk, mais c'est la commission des affaires étrangères de la Diète qui a quitté pour cela.

D'autre part, on est comblé d'accord que, ce vase d'eau pourra assurer le développement de relations durables et amicales, les deux parties sont prêtes à discuter diverses questions politiques et internationales, sous la condition d'une complète réciprocité.

A ce propos, le comte Czernin a cité comme exemple la discussion au sortir des autorités polonaises qui se rattacheraient au futur Etat ukrainien.

La députation austro-hongroise a pris connaissance de ces déclarations en les approuvant et en reconnaissant que, sur la base de ces déclarations, elle pourraient les pourparlers.

Au cours de la discussion ultérieure, au sujet du règlement des relations économiques, il n'a pas été constaté dans les conceptions des deux parties, de divergences susceptibles d'entraver une entente.

Les débats ont suivi un cours tel qu'ils se sont déroulés à des questions concernant l'échange de marchandises.

Le cours de ces pourparlers et le résultat des deux parties permettent d'espérer bientôt une conclusion satisfaisante.

Le général Korniloff

Pétrograd, 18 janvier.

(Haus) — On confirme que le général Korniloff a été blessé à une jambe, dans un recent combat contre les troupes marxistes, dans le gouvernement de Tchernov.

Arrestation d'un directeur de banque

Pétrograd, 18 janvier.

(Haus) — Le directeur de la Banque pour les pauvres, M. Bogorod, a été arrêté, ainsi que cinq hauts fonctionnaires du ministère des finances, sous l'accusation d'aider les prévues des bureaux gouvernementaux.

Le tsar et sa famille

Pétrograd, 18 janvier.

(Roumania) — De Pétrograd, ce matin du 16 : « On a reçue confirmation du bruit selon lequel l'empereur Nicolas se serait enfui. Jusqu'à présent, la plus grande est celle annonçant que l'empereur russe aurait réussi à s'échapper.

La révolution et les révoltes russes

Londres, 18 janvier.

(Haus) — Hier, aux Comptoirs, en réponse à une question, M. Bompard a déclaré que à la suite de la désorganisation actuelle des transactions financières avec la Russie, le gouvernement accorde de l'ordre à ses agents les droits des porteurs de billets de Trésor de Banque et des titres des sociétés commerciales russes.

Le billet de

Siroline "Roche" guérit affections pulmonaires, toux, bronchites, grippe, refroidissements.

En vente dans toutes les pharmacies.

QUI DÉSIRE placer son fils

dans une bonne famille rurale, pour apprendre l'allemand, voudra s'adresser avec confiance à Eug. Rauher, Neuendorf (Soloth.)

403

On demande une FILLE

pour faire la cuisine et occasion de servir au café. P 311 F 404
S'adresser à Mme veuve Wahl, café du Tilleul, Fribourg.

Ouvrières

capables, pour pantalons militaires, demandées pour Berne. 392
Offres sous chiffre D 360 Y à Publicitas S. A., Berne.

Servante de campagne

connaissant la cuisine et les travaux de la campagne, est demandée chez M. J. H. Dousse, au Mouret. Entrée immédiate. P 291 F 395-90

JEUNE FILLE

bien au courant du service, désire place comme sommelière ou fille de salle. Certificats à disposition.
S'adresser sous chiffre P 299 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME

demande place comme apprenant serrurier, de préférence à la campagne. 401
S'adresser sous chiffre P 302 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PRESSE

On demande 3 à 6 bûcherons pour abattre une forêt (tailles) d'environ 45,000 mètres.
Adresser les offres à M. Heck, café de la Gare, La Plaine, canton de Genève. 389

ON SEME

déjà en février. Procurez-vous donc le Tableau d'indication spontanée pour la culture rationnelle des légumes.
Offres sous P 277 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

1 petite maison de rapport, avec jardin, eau, lumière, etc.
S'adresser place de Notre-Dame, 102. P 315 F 407

OCCASION

Pour cause de maladie, à vendre 2 chièvres et un jeune monton entier.
S'adresser aux dépôts de la Poste, à Donatyre. 402

JACCHETTE

caisse contrôlée déjà employée, en bon état, si possible système « National », contre paiement comptant.

Indiquer modèle et numéro de fabrique.
J. SCHMITZ, Zurich Ceresatz, 19.

VENTE-OCCASION

Machines, outillages et fournitures pour serrurerie et ferrurerie. Quelques machines et matériel d'entrepreneur.
Bois divers, portes, fenêtres et volets de démolition, chez M. H. BOGG-HORN, entrepreneur, Fribourg. 2280

Vente de bétail

Pour cause de vente de son domaine, M. Emile Maillard, vendra, aux enchères publiques, tout son bétail, soit : 6 vaches dont 3 fraîches vêlées et 3 portantes pour le printemps, 2 génisses de 1 an, 2 taureaux de 1 1/2 an, un veau femelle de 3 mois et une jeune chèvre portante. Le tout de 1^{re} qualité et la plupart tachetée noire. Il sera ensuite mis aux enchères, 6000 pieds de foin et regain à consommer sur place, 1^{re} qualité de fourrage, emplacement pour 15 têtes de bétail. La vente aura lieu devant son domicile, à Gravavache (Salezat), le lundi 21 janvier, à midi. Payment au comptant.

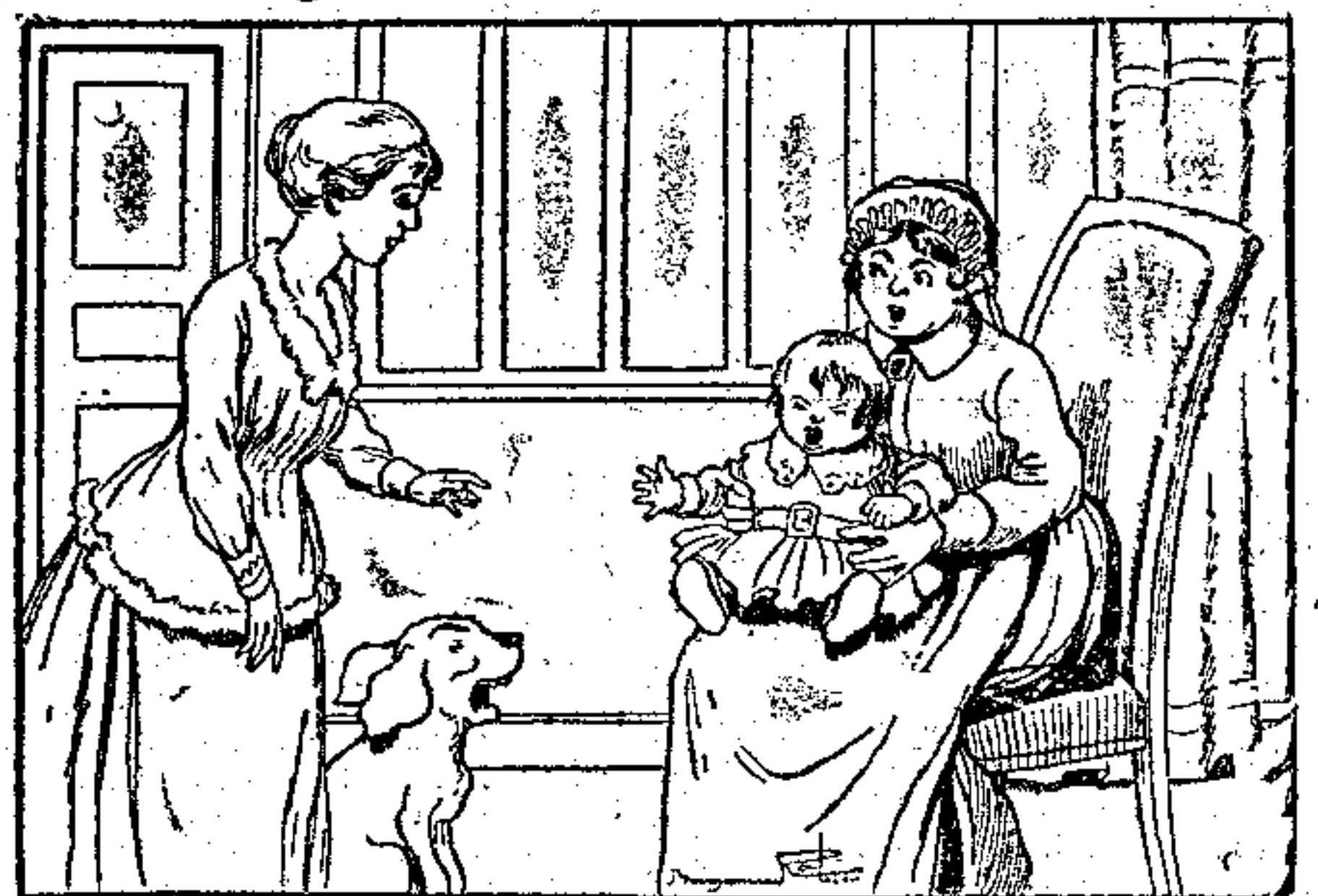
Emile MAILLARD, Gravavache.

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE pour 1918

Prix : 50 CENTIMES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

QUE VEUT BÉBÉ



LA MÈRE. — Que veux Bébé ?

LA NOURRICE. Maintenant qu'il a une dent, il veut du DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiséptique et donné du parfum le plus agréable. Ordé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Le DENTOL est un produit français.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il salme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français.

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UNE PERSONNE

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN DOMESTIQUE

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN SOMMELIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHAMBREUR

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CAISSIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

UN CHIFFONNIER

Demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge.

Offres sous P 225 F à Publicitas